

COMMUNIQUE DU 16 NOVEMBRE 2021

**JOURNEE POUR LA PROTECTION DES ENFANTS CONTRE LES ABUS SEXUELS :**  
**LES ASSOCIATION SPECIALISEES ESPAS ET LIMITA RAPPELLENT LE RÔLE DES ORGANISMES DE**  
**LOISIRS ET SPORTIFS EN MATIERE DE PREVENTION**

A l'occasion de la [journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels](#) du jeudi 18 novembre, les Associations [ESPAS](#) et [Limita](#) allient leurs forces pour rappeler l'importance de la prévention des abus sexuels auprès des organismes sportifs ou de loisirs et le rôle que ces structures ont à jouer pour aider les mineur.e.s concerné.e.s à trouver de l'aide.

Comme chaque 18 novembre depuis 2015, la *journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels* sera célébrée ce jeudi. Avec, au cœur de la thématique annuelle, la volonté de prévenir les abus commis dans le cercle de confiance des plus jeunes. A cette occasion, les associations *ESPAS* et *Limita* rappellent l'importance de la sensibilisation des organismes proposant des activités aux mineur.e.s, dans les domaines sportifs ou de loisirs notamment, ainsi que la formation des adultes encadrants pour qu'ils puissent réagir adéquatement en cas de soupçons ou d'abus avérés.

En effet, en Suisse, **près de 70% des 10-14 ans** font partie d'un **club sportif ou d'une association proposant des activités de loisirs**. Dans la catégorie des **15-19 ans**, ils sont **42%** à être membres d'un organisme actif dans le domaine du sport. **Marco Tuberoso**, responsable Évaluation clinique & Prévention d'ESPAS, annonce : « *Considérant qu'un enfant sur cinq sera victime d'abus sexuels avant ses 18 ans, le risque pour ces structures d'être confrontées à une situation de dépassement de limites - qu'elle concerne un.e adulte sur un.e participant.e ou des jeunes entre eux, est bien réel. Il est donc important de pouvoir agir en amont afin de maintenir des contacts adéquats et respectueux de tous et toutes. La prévention vise ainsi à donner aux adultes des clés pour savoir réagir adéquatement et mener leur rôle auprès des enfants. Et ce, d'autant plus que les entraîneur.e.s, les moniteurs et monitrices, ou tout autres encadrant.e.s peuvent devenir des personnes de confiance vers qui les enfants victimes de maltraitance pourront se tourner pour parler de leur vécu et demander de l'aide.* »

Conscientes de la difficulté à s'engager dans de telles démarches, les Associations ESPAS et Limita rappellent qu'il existe divers organismes pour les accompagner dans leurs démarches.

Pour tout renseignement :

Matilde Correia, Chargée de communication et recherche de fonds  
[matilde.correia@espas.info](mailto:matilde.correia@espas.info) – 021 329 19 19 - [www.espas.info](http://www.espas.info)

  @espas.info

ESPAS (Espace de soutien et de prévention- abus sexuels) est une association à but non lucratif qui s'engage auprès des enfants et des adultes qui sont confrontés aux abus sexuels. Elle propose des soutiens thérapeutiques ainsi que de la prévention (formation, conseil et partenariats de prévention). Comptent parmi ses partenaires le Mouvement Scout de Suisse, les associations genevoise, neuchâteloise, valaisanne et vaudoise de Football, Pro Natura, WWF ou le Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances.

Le Service Spécialisé Limita est actif en Suisse alémanique, où il propose diverses prestations de prévention, tels que des formations, du conseil ainsi que des expositions itinérantes pour enfants.

ESPAS et Limita bénéficient d'un soutien de l'[OFAS](#) et sont membres du [réseau national de prévention des abus sexuels sur les enfants et les adolescents dans le domaine des loisirs](#), coordonné par la [Fondation Protection de l'enfance Suisse](#). Par cette collaboration, les membres visent une collaboration coordonnée à l'échelle de la Suisse et une démarche commune en matière de prévention.